



PASSERELLE DU SOLNAN,
UN TRAIT D'UNION
ENTRE LE CENTRE-VILLE
ET LE QUARTIER DE BRAM



©Nu Ingénierie

Hôtel-Dieu : rénovation du parquet



Un chantier d'envergure et historique a débuté en février à l'Hôtel-Dieu.

Pages 8 & 9

AU MENU

ce que vous pourrez retrouver, entre autres, dans ce numéro...

DOSSIER - PAGES 4 A 7

BUDGET & GRANDS PROJETS

PATRIMOINE - PAGES 8 & 9

RÉNOVATION HÔTEL-DIEU

SOCIAL - PAGE 10

ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

EXPRESSION - PAGE 15

LA PAROLE EST AUX ÉLUS

UN LABEL D'AVENIR - PAGE 16

PETITES VILLES DE DEMAIN



VILLE DE
**LOUHANS
CHÂTEAURENAUD**

L'ÉDITO DU MAIRE



« Nous vivons toutes et tous une période très particulière, spécialement compliquée : je pense très sincèrement à ceux qui sont touchés de près ou de loin, par cette pandémie. Plus que jamais, nous mettons tout en œuvre pour rendre les choses plus supportables : aides financières aux entreprises, aides sociales aux habitants, soutien aux seniors, co-établissement du centre de vaccination... Nous pensons tous

aux jours meilleurs, très bientôt. Je remercie toutes celles et ceux qui œuvrent pour nous accompagner dans ces actions.

En parallèle, le travail continue, dans la droite ligne de mon mandat, avec mon équipe. Vous pourrez découvrir dans ce numéro plusieurs axes de notre mission et des chantiers. Notre bonne gestion financière nous permet de construire, de bâtir. Ainsi la passerelle, importante, au dessus du Solnan, qui va changer le visage et les habitudes de la ville (pages 1 et 6 de ce numéro). Un chantier important que je suis parvenu à faire largement subventionner (68 % déjà notifiés et très certainement à hauteur de près de 80% !). Cette économie, dans l'investissement, est rendue possible car j'ai orienté les services vers une recherche systématique de toutes subventions publiques disponibles afin d'alléger les comptes de la ville, limiter les emprunts, tout en bâtissant de grands projets structurants.

Ainsi, d'autres chantiers vont prendre corps : la médiathèque, la réhabilitation de nos écoles, la rénovation de l'Hôtel-Dieu... ils sont nombreux et j'aurai plaisir à vous les présenter.

D'autres pans de la vie municipale occupent également nos missions : la vie culturelle par exemple. Bien sûr la période est complexe, et je pense à toutes nos associations, aux bénévoles, à tous les professionnels dont le quotidien est conditionné par ces activités. Nous travaillons à adapter notre saison culturelle, à apporter notre soutien aux associations, à permettre et faciliter le report des manifestations sportives notamment, aux conditions sanitaires complexes, à aider dans tous les cas.

Chacun(e) peut compter sur nous, sur mon engagement personnel, et celui de toute mon équipe, à votre service. Bel été à toutes et tous ! »

Frédéric BOUCHET, Maire

Retrouvez l'actualité et les informations de la municipalité sur les outils disponibles :



www.louhans-chateaurenaud.fr



VIVRE SA VILLE - Le journal municipal de Louhans-Châteaurenaud
Directeur de la publication : Frédéric Bouchet
Rédacteur en chef : Aude Maheu / Les élus de la majorité
Conception - Réalisation - Crédit photos : service communication de la ville de Louhans-Châteaurenaud, Pixabay, Shutterstock, Freepick
Impression : imprimerie Printies- Tirage : 5000 exemplaires
Distribution : par les élus. - Dépôt légal : avril 2021
Les articles contenus dans la page «Expressions» n'engagent pas la responsabilité du directeur de la publication.
ISSN : 2425-715X



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



& des faits & des chiffres

621 634

Depuis la mise en place du wifi gratuit, pas moins de 621 634 connexions ont pu être enregistrées ! La preuve que ce dispositif connaît un véritable succès.

Réduire la fracture numérique, en permettant notamment un accès facilité à Internet, est une volonté majeure de la municipalité.

1000

C'est le nombre de mètres de lambourdes nécessaires pour la réfection du parquet de la salle des femmes de l'Hôtel-Dieu.

Ce chantier historique d'une durée de 4 mois permettra de remplacer l'ancien parquet très abîmé.

6 066

C'est le nombre de personnes vaccinées au centre de vaccination depuis le début de l'ouverture de celui-ci jusqu'au 2 avril dernier. Avec au départ 50 personnes vaccinées par jour, aujourd'hui 300 personnes peuvent recevoir quotidiennement une dose de vaccin.

0%

C'est le pourcentage d'augmentation de la part de la fiscalité municipale.

Une promesse de campagne tenue depuis maintenant plus de 7 ans.

1,13%

Les frais financiers ne représentent plus que 1,13% des dépenses réelles. Au cours de l'année 2020, la ville n'a pas eu recours à l'emprunt. L'encours de la dette au 31 décembre 2020 est de 4 459 770,32 euros. En 2014 l'encours de la dette était de 7 821 363 euros.

Santé

CENTRE DE VACCINATION



Ici, l'espace dédié pour remplir les questionnaires avant de rencontrer le médecin. Aujourd'hui, l'organisation du site permet de vacciner environ 300 personnes par jour.



Dès sa prise de fonction, Monsieur le Sous-préfet a souhaité visiter le centre de vaccination aux côtés de Monsieur le Maire.

Des entreprises et structures généreuses

Depuis la mise en place du centre de vaccination, qui a ouvert ses portes le 18 janvier dernier, nous avons eu le plaisir de recevoir des dons et prêts en matériel de différentes entreprises et structures locales.

Ainsi, les petites fournitures médicales nécessaires à la vaccination (compresses...) nous sont gracieusement données. Du mobilier de consultation et des fauteuils roulants nous ont été mis à disposition. Les bénévoles travaillant sur place peuvent profiter d'une petite pause bien méritée grâce au don de gobelets, thé, café, sucre... d'un supermarché.

Un grand merci pour ces gestes généreux qui participent pleinement au bon fonctionnement du centre.

Des bénévoles dévoués

Depuis l'ouverture du centre de vaccination le 18 janvier dernier, de nombreux bénévoles participent pleinement au bon fonctionnement de celui-ci. Accueil et orientation du

public, gestion de la remontée des informations journalières aux différentes institutions, prise en charge des personnes dès qu'elles sont vaccinées... Sans toutes ces personnes qui, depuis le début, donnent de leur temps, le site ne pourrait fonctionner. Un grand merci à elles !

Le SDIS, un acteur majeur

Les Sapeurs-pompiers de Louhans jouent un rôle très important dans la prise en charge organisationnelle du centre de vaccination.

C'est en effet sous leur responsabilité que nous travaillons ensemble pour faciliter et accélérer la campagne de vaccination sur notre territoire. Leur engagement aux côtés du monde médical permettra d'accélérer plus encore la cadence de vaccination et favorisera ainsi une protection vaccinale la plus massive possible.

Visite du sénateur Monsieur GENET, en présence de Monsieur le Maire, de Monsieur MOUGENOT, premier Adjoint, de Monsieur VADOT, président de la communauté de communes et maire de Branges et du Lieutenant CHIPAUX



Dossier : budget

UN BILAN 2020 POSITIF...

Des dépenses de fonctionnement en baisse

Depuis quelques années déjà, un vrai travail de gestion des dépenses de fonctionnement a été amorcé. En 2020 le constat reste le même, comme les années précédentes, avec une maîtrise réelle des frais de fonctionnement courants (notamment avec les améliorations énergétiques des bâtiments), en terme de personnel également avec une mutualisation des

compétences...

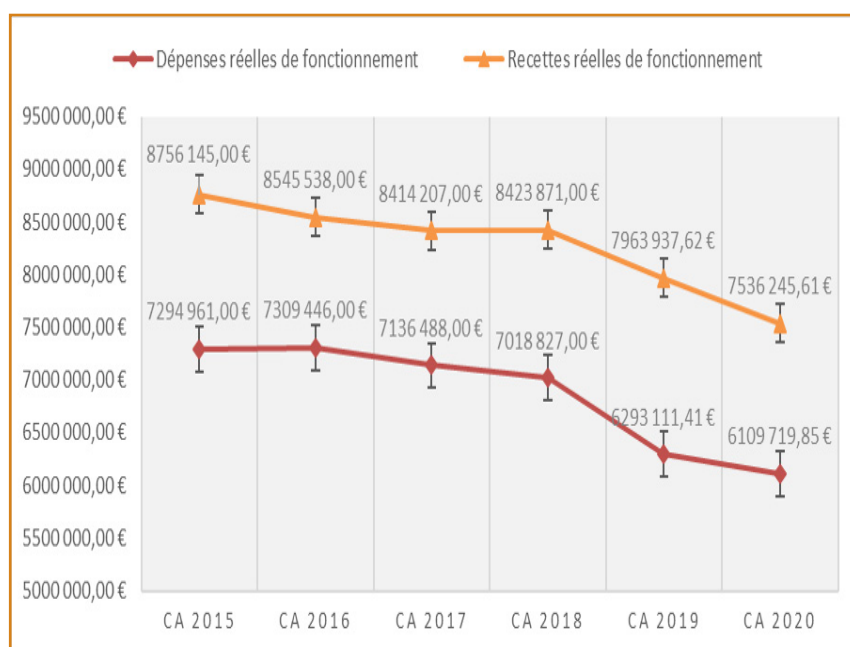
Néanmoins, en raison du contexte sanitaire, certaines baisses ou hausses des dépenses de fonctionnement ne sont pas représentatives, la crise ayant impacté certains postes de dépenses.

Des investissements significatifs

Les dépenses d'équipement brutes sont de 1 414 873,64 €, auxquelles s'ajoutent les travaux en régie à hauteur de 135 759,45 €, portant ainsi à 1 550

633,09 € les dépenses d'équipement globales. Elles étaient de 1 804 903,94 € en 2019 (1 918 425,12 € en ajoutant les travaux en régie).

Malgré les difficultés inhérentes à la crise sanitaire les grands projets du précédent mandat ont été achevés en 2020 (réaménagement de la place de la Libération, de la promenade des Cordeliers, aires de jeux...) et les travaux inscrits au budget 2020 ont pu être engagés.



Principaux investissements réalisés en 2020

Mise en valeur et préservation du patrimoine

- Etudes de maîtrise d'oeuvre pour l'Hôtel-Dieu : 7 785,30 €
- Mise en conformité et accessibilité de la Grenette : 49 288,27 €
- Travaux de rénovation énergétique de l'école de musique et de danse : 124 463,81 €
- Sécurisation des bâtiments avec le déploiement d'une première tranche de contrôle d'accès et d'alarmes musée : 3 907,20 € et mairie : 4 399,20 €

Modernisation des infrastructures sportives

- Renouvellement des aires de jeux : 91 117,50 €
- Connectivité et travaux de sécurisation au stade de Bram : 50 676,49 €

L'amélioration du cadre de vie et l'attractivité du territoire

- Réaménagement de la place de la Libération : 170 060,62 €
- Réaménagement de la promenade des Cordeliers : 272 676,57 €
- Réfection et mise en sécurité de la rue du Guidon : 111 147,27 €
- Continuité de l'opération de changement des luminaires de l'éclairage public en LED
- Aménagements urbains : 90 289,37 €
- Mobilier urbain destiné à oeuvrer pour la propreté du centre-ville

POUR UN BEL AVENIR 2021...

Une construction du budget 2021 réalisée avec prudence eu égard à la crise sanitaire et économique de 2020.

=> **des dépenses de fonctionnement constantes et maîtrisées** avec un effectif d'agents entrepreneurs, innovants et efficaces en recherche permanente d'efficience, ce qui

nous permet de maintenir notre masse salariale stable et raisonnable tout en proposant un service public de qualité à notre population.

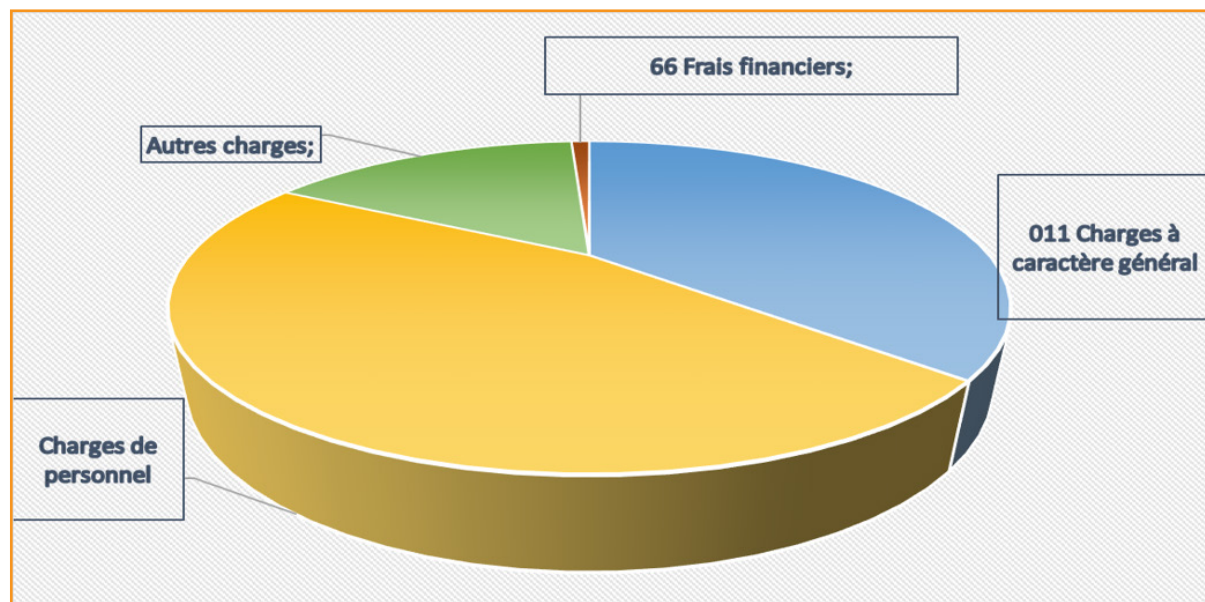
=> maintien d'un **programme d'investissement ambitieux : 2,8 millions d'investissement nouveaux** avec une recherche

constante de subventions pour les grands projets et travaux afin de limiter les emprunts.

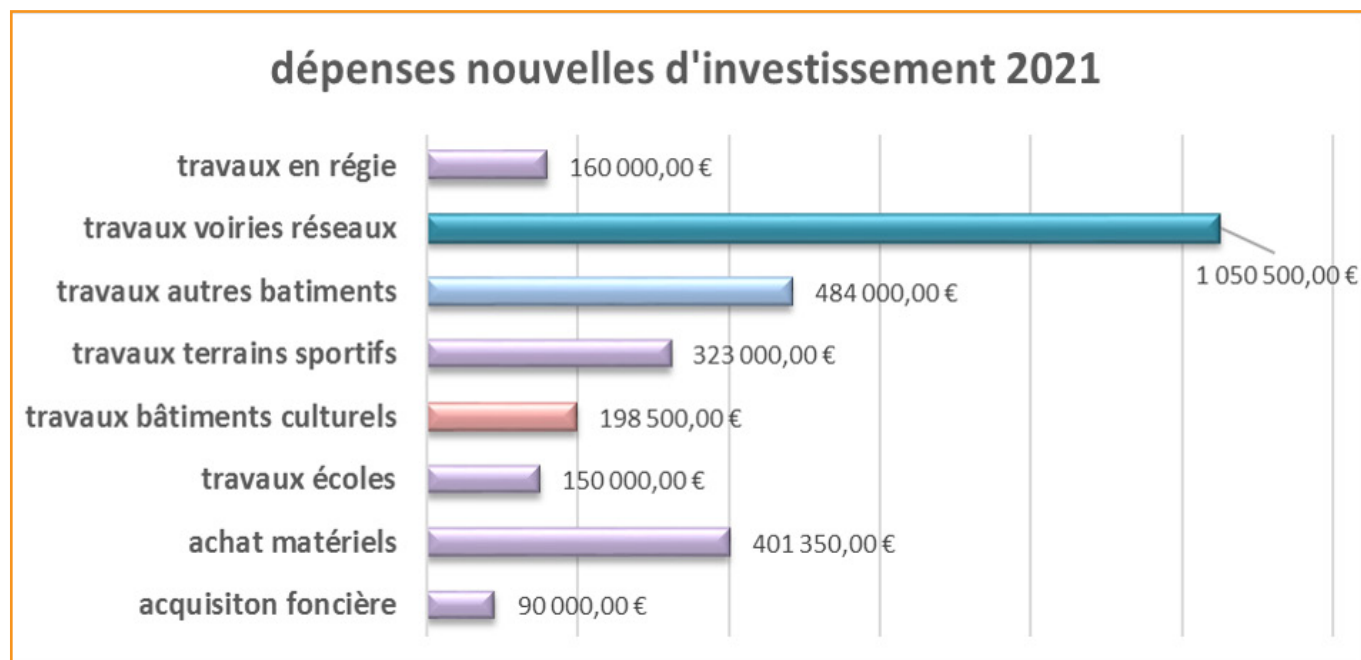
=> une situation saine permettant pour la 7^{ème} année consécutive de **ne pas augmenter la fiscalité municipale.**

Dépenses réelles : 7 465 079 €.

Soit une augmentation de seulement 0,25 % par rapport au BP 2020.



Dépenses d'investissement : 2 857 350 € de dépenses nouvelles.



ET DE GRANDS PROJETS !

Favoriser la mobilité durable

Depuis quelques années déjà, une véritable politique axée sur la mobilité douce est enclenchée et mise en oeuvre sur la commune. Ainsi divers aménagements ont été réalisés pour favoriser les cheminements doux. D'autres sont prévus dans les années à venir, toujours avec le même objectif de favoriser les déplacements doux et

d'améliorer le cadre de vie.

Une passerelle sur le Solnan

Élément phare de cette volonté politique : la création d'un passage dédié aux cycles et aux piétons au-dessus du Solnan pour faciliter la liaison entre le quartier de Bram et le centre-ville.

Cette passerelle, d'une longueur de 37,80 mètres, permettra aux habitants, touristes

et élèves de la cité scolaire Henri Vincenot de pouvoir profiter d'aménagements adaptés et sécurisés pour rejoindre le centre-ville.

C'est également une manière de se réapproprier nos rivières et nos espaces paysagers aux abords de celles-ci.

Ce projet représente un coût global de plus de 585 000 € et est subventionné à hauteur de 68 % (et certainement à hauteur de 80 %).



©Nu Ingénierie

De multiples objectifs

=> Ouvrir le quartier de Bram sur le reste de la Ville, sécuriser la circulation

=> Favoriser l'appropriation du patrimoine naturel du Solnan et des plaines du Breuil

=> Promouvoir l'usage des équipements touristiques, sportifs et de loisirs du quartier environnant.

Un ouvrage pensé par Nu Ingénierie comme un lieu de passage mais également comme un véritable lieu de vie pour les personnes qui l'emprunteront...



Emplacement de la passerelle et création de chemins piétonniers.

©Nu Ingénierie

L'emplacement de la passerelle a été réfléchi pour que celui-ci soit stratégique et central pour les usagers de la cité scolaire et du centre aquatique, mais aussi pour les habitants du quartier de Bram et pour les touristes séjournant au camping municipal.



L'HÔTEL-DIEU au coeur d'un projet de réhabilitation

Une première phase est en cours avec la rénovation du parquet de la salle des femmes (voir pages 8 et 9).

La seconde phase est un projet beaucoup plus conséquent avec la restauration de l'étage, actuellement non ouvert au public. Auparavant cette partie du bâtiment accueillait toutes les cellules des soeurs (leurs chambres).

Une étude a été réalisée et propose notamment la restauration de certaines de ces anciennes cellules ainsi que la création de plusieurs espaces pouvant faire office de salle d'exposition temporaire ou de salle de conférence, d'animation...

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE du groupe scolaire S.Delaunay-N.Mandela

Ce projet d'envergure sera réalisé en plusieurs phases.

Dans un premier temps une maîtrise d'oeuvre sera effectuée.

Les bâtiments actuels nécessitent en effet la mise en oeuvre de différents travaux pour permettre une amélioration des coûts énergétiques et ainsi s'inscrire dans une dynamique de développement durable.

Des demandes de subventions sont en cours notamment auprès de l'État.



Création d'une SALLE CONNECTÉE au sein de la mairie

Ce projet porte sur la conception complète d'une salle de Conseil Municipal moderne, dotée d'équipements numériques et d'une connexion wifi pour la dématérialisation des instances. Cette salle pourra également être utilisée pour des réunions, formations, conférences... Des demandes de subvention sont en cours d'instruction auprès de l'État. En 2021, la maîtrise d'oeuvre sera effectuée ainsi que l'intégralité des travaux.

Construction d'une MÉDIATHÈQUE au coeur de notre Ville

Imaginé comme une extension de la gare, ce projet novateur allie lecture publique et mobilité, et est pensé avant tout pour les usagers de ces deux services publics. Cette médiathèque proposera ainsi de nouveaux services dans un espace adapté.

Un partenariat est en cours de rédaction entre la Ville, la Communauté de communes Bresse Louhannaise Intercom', la SNCF, la région Bourgogne Franche Comté et le département de Saône-et-Loire.

Des demandes de subventions ont d'ores et déjà été déposées.



Un chantier historique

UN NOUVEAU PARQUET POUR LA SALLE DES FEMMES



Une des premières phases de ce chantier : la démolition de l'ancien parquet.

Depuis mi-février, l'entreprise Leblond intervient à l'Hôtel-Dieu pour restaurer le parquet de la salle des femmes, avec comme maître d'oeuvre l'architecte des bâtiments de France Monsieur Jouffroy. Un chantier historique et colossal ! En premier lieu, il a fallu évacuer tout le mobilier et les objets pouvant être déplacés ; puis dans un second temps protéger ce qui était resté à demeure dans la salle (notamment les lits en fonte). Les grilles des anciens calorifères ont été déposées pour permettre la démolition du parquet existant, évacué du site au fur et à mesure. Puis, un nettoyage des tomettes présentes sous le parquet a été entrepris, avec également la reprise des parties très abîmées. Un chantier

d'envergure avec pas moins d'un kilomètre de lambourdes et environ 14 m³ de bois et parquet nécessaires !

Ce projet est financé par la DRAC (40 %), par la région Bourgogne Franche Comté (20 %). Le département de Saône-et-Loire a également été sollicité. Le reste à charge pour la Ville sera de 35 000 € maximum sur un budget global de 139 000 € HT.

Le chantier devrait se terminer en juin. Afin de ne pas fermer le lieu, nos médiatrices se sont organisées pour réorganiser le sens des visites permettant au public de découvrir ce superbe bâtiment même lors des travaux.

Nous espérons pouvoir très vite vous accueillir à nouveau !



La dépose des grilles des calorifères avant la démolition du parquet.

Une étape délicate : le calage des lits en fonte pour permettre le passage du parquet en-dessous.



Monsieur le Maire et Monsieur Loic LEBLOND dans la salle des femmes. Une grande partie du sol en tomettes est à reprendre tant il est abîmé.

L'entreprise Leblond : une histoire familiale !

Loic Leblond est depuis peu à la tête de l'entreprise familiale éponyme basée en Côte d'Or et spécialisée en ébénisterie d'art. Après avoir obtenu son CAP option Métiers d'Arts puis son baccalauréat professionnel option ébénisterie / Métiers d'Arts, il crée sa propre entreprise en 2017, puis rachète celle de son père (qu'il avait lui-même créée en 1989). Ensemble, et avec 6 salariés, ils entreprennent de grands chantiers de restauration dans des lieux tels que des églises, des hôtels particuliers, des châteaux...

En quelques chiffres

320 m²

c'est la surface totale de la salle des femmes et donc du parquet à rénover !

14 m³

de bois et de parquet sont nécessaires pour ce chantier !

1000 m

de lambourdes (pièces de bois de longueur et section différentes utilisées comme support de plancher) seront posées par l'entreprise Leblond.

4 mois

C'est le temps nécessaire aux différents artisans pour mener à bien ce chantier.

Solidarité et social

ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

Fort des actions qu'il a déjà développé et pérennisé, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de notre ville s'engage dans une mise en œuvre de fond du développement de sa politique sociale. Une démarche d'Analyse des Besoins Sociaux du territoire a donc été lancée.

L'ABS, qu'est-ce que c'est ?

C'est tout simplement un outil d'aide à la décision, qui permet aux élus et aux partenaires sociaux de mettre en place une politique sociale adaptée aux besoins de la population. C'est une obligation légale pour les CCAS et CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale).

Une première étape de diagnostic socio-démographique a donc été réalisée en 2019/2020, par le cabinet COMPAS. Cette étape était primordiale, car elle a permis de mettre en évidence les enjeux prioritaires sur notre commune ; elle offre aussi l'opportunité de vérifier l'adéquation des actions déjà engagées par rapport aux besoins de la population.

Trois axes prioritaires

Les résultats de ce diagnostic ont donc été restitués par le cabinet aux membres du Conseil d'Administration du CCAS à l'automne 2020, après leur installation. Le 8 février 2021, lors de son Débat d'Orientations Budgétaires, le CCAS a donc décidé de concentrer son action sur les 3 axes prioritaires qui ressortent du diagnostic de territoire.

Ces axes constitueront le socle de base d'une politique sociale forte pour notre commune au cours du mandat à venir.

Quels enjeux pour notre commune ?



Comment cela va-t-il se passer concrètement ?

Pour chaque thématique, un groupe de travail a été constitué. Limité à 10/12 personnes pour favoriser l'échange et la dynamique, chaque groupe est composé de la Vice-Présidente du CCAS, des membres volontaires ainsi que des partenaires sociaux, associatifs et institutionnels concernés par le thème. Ces groupes sont animés par le Directeur du CCAS et son

responsable de service.

Le CCAS étant le véritable bras armé de la ville pour le développement de sa politique sociale, les services municipaux sont bien évidemment associés à toutes les réflexions sur leur domaine d'activité.

Les réunions de groupes de travail ont débuté le 5 mars 2021, la démarche est donc bien engagée ! Vous serez amenés à être sollicités dans les prochaines semaines, nous vous remercions par avance pour votre accueil et votre implication.

UN REPÉRAGE POUR 3 RDV CULTURELS



Le parc Huchet : futur point de départ des visites ? Peut-être...

Le monument La Bressane a impressionné Florent Fagnon et ses deux comparses . Fera-t-il partie de la visite ? Surprise !

Même si les salles de spectacles, les cinémas... sont actuellement fermés au public, les artistes continuent leur travail de création.

Fin mars, le service culturel de la Ville a donc accueilli la compagnie jurassienne Pocket Théâtre qui est partie à la découverte de la Ville pour effectuer un repérage. La compagnie est en effet programmée dans le cadre de la saison culturelle le 19 juin prochain avec son spectacle de théâtre de rue **Les visites de Florent Fagnon**, 3 visites burlesques prévues à 11h, 14h et 16h (si bien sûr les conditions sanitaires le permettent).

La compagnie de Thierry Combes n'est pas inconnue des Louhannais et

Castelrenaudins puisqu'elle est déjà venue sur la Ville avec ses spectacles précédents : **Léon** et **Jean-Pierre, Lui, Moi**.

Les 3 comédiens, membres de la compagnie, ont donc arpenté les rues de la ville pour y découvrir différents éléments patrimoniaux afin de préparer le parcours des **visites de Florent Fagnon**. Florent Fagnon, guide assermenté du comité National du Tourisme Français et membre des Brigades Volantes sera donc (nous l'espérons !) votre prochain RDV culturel !

Toutes les informations sur le site de la Ville.



ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

En raison de la crise sanitaire, les élections régionales et départementales qui devaient se tenir en mars ont été reportées les dimanches 13 et 20 juin prochains. Le calendrier électoral pourra à nouveau être modifié en fonction de l'évolution de la crise sanitaire et des mesures gouvernementales.

Les électeurs seront donc invités à se rendre aux urnes pour élire leurs conseillers départementaux et régionaux.

Si vous n'êtes pas inscrits sur les listes électorales, vous pouvez le faire jusqu'au 7 mai. Les inscriptions volontaires peuvent être réalisées en ligne sur le site www.service-public.fr, rubrique Papiers/Citoyenneté.

Si vous vous rendez compte que votre état civil est erroné sur les listes électorales, la modification doit se faire par vous-même, en ligne, sur ce même site (les services de la mairie n'étant pas compétents en ce domaine).

De plus, les procurations seront possibles si vous ne pouvez vous déplacer jusqu'aux bureaux de votes. Sachez que, comme pour les élections municipales, une personne pourra recevoir jusqu'à deux procurations.

Toutes les informations en mairie au 03.85.76.75.10.



CIMETIÈRES

Reprise des concessions à l'état d'abandon

Dans un projet de réhabilitation et d'entretien des cimetières de Louhans et de Châteauneud, la municipalité a lancé une procédure de reprise qui va durer plus de 3 ans afin de récupérer les concessions perpétuelles laissées à l'abandon. En effet, ces concessions dégradent l'état général du cimetière. Les tombes, détériorées, ne sont effectivement plus entretenues depuis des années. Dans un 1^{er} temps, la Ville définit les tombes en état d'abandon qui feront partie de la procédure de reprise et recherche toutes personnes liées à ces concessions (héritiers, ayants-droit, personne s'occupant de son entretien). Ensuite, cette étape réalisée, la Ville procède à la constatation de son état d'abandon.

Ainsi deux visites ont été programmées dans les deux cimetières de la Ville en mars dernier, en présence des services et des élus référents : sur les 800 tombes réparties et répertoriées sur les deux sites, pour l'instant, 28 ont été constatées. Chaque année, un lot de tombes perpétuelles sera défini et fera l'objet de cette même procédure.

Des pancartes ont été installées sur les concessions désignées afin de prévenir les personnes en charge de l'entretien et éventuellement les membres de la famille concernées. Ces derniers auront 3 ans pour se manifester. De plus, les Procès-Verbaux qui ont été dressés le jour du constat ont été affichés à l'entrée des cimetières et sont aussi disponibles en Mairie.

Si les familles souhaitent conserver la concession, elles seront dans l'obligation de remettre en état la concession pour mettre fin à cet état d'abandon et dans le cas contraire, la commune sera en mesure de la récupérer, uniquement à la fin de la procédure. Enfin, une fois toutes les étapes de la procédure respectée, la Ville sera en droit d'enlever les monuments et de faire relever les concessions. Les restes exhumés demeureront dans l'ossuaire.



Monsieur le Maire accompagné de ses services lors d'une des visites pour la constatation des concessions à l'état d'abandon.

Un service entretien dédié

Avec l'arrêt de l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics, il a fallu depuis quelques années adapter les méthodes de travail. De ce fait, une équipe composée de deux agents des espaces verts a été créée et est spécialement dédiée à l'entretien quotidien des deux cimetières.

Éducation artistique

Orchestres à l'école

Au mois de mars, l'École municipale de musique et de danse a pu lancer à l'école Henri Vincent sa deuxième édition du dispositif "Orchestre à l'École". Et pour la première fois, le dispositif a également été proposé au groupe scolaire S.delaunay-N.Mandela.

Ainsi les élèves des deux classes de CE2 ont reçu chacun un instrument de musique. Instrument qu'ils pratiqueront durant 3 ans. Ce dispositif novateur, coordonné par Franck Chambard, directeur de l'école municipale de musique et de danse, est un projet musical et pédagogique porté par la Ville, en partenariat avec l'Education Nationale, l'association Orchestre à l'École et le Conseil départemental de Saône-et-Loire.

Les deux classes se rendront à l'école de musique 2 fois par semaine pour assister à un cours divisé par groupe d'instruments et à un cours en commun pour une mise en pratique collective. Et à la fin de chaque trimestre, une petite représentation sera proposée.

Un très beau projet fédérateur et valorisant qui permet aux élèves d'avoir un accès facilité à la musique et à sa pratique tout en étant impliqué dans une dynamique commune !

Ainsi, cornets, trompettes, trombones et percussions (pour la 1^{ère} classe), puis clarinettes, flûtes, saxophones, percussions et tubas (pour la 2^{ème} classe) seront à l'honneur pour les 3 prochaines années ! Très belle aventure culturelle aux apprentis musiciens !

Et un grand merci à toutes les personnes partenaires de ce projet, permettant que celui-ci soit un succès !



Remise des instruments à la classe de CE2 de l'école Henri Vincent, en présence de M. CHAMBARD, directeur, M. BOUCHET, Maire et de M. RENAULT, inspecteur de l'Education Nationale.



Découverte, par petits groupes, des instruments pour la classe de CE2 du groupe scolaire S.Delaunay-N.Mandela.

FÊTE DE L'AOC - VOLAILLE DE BRESSE



Habituellement organisée sous forme de repas dansant sous les Arcades, l'édition 2021 de la fête de l'AOC sera adaptée au contexte sanitaire actuel.

En 2020, en raison de la crise sanitaire, la traditionnelle fête de l'AOC-Volaille de Bresse, avait été annulée comme de nombreuses manifestations d'ampleur prévues sur cette même période.

Cette année, même si les projections sur la période estivale s'avèrent difficiles, les associations organisatrices travaillent depuis plusieurs semaines sur une fête de l'AOC «covid adaptable» !

Ainsi l'association Radio Bresse et les clubs du Rotary et du Kiwanis, en partenariat avec la Ville, l'Office de Tourisme de la Bresse bourguignonne et le CIVB, souhaitent réellement maintenir ce rendez-vous.

Il aurait donc lieu sous une forme différente : un pique-nique champêtre ! Organisée le dimanche 1^{er} août 2021, la fête de l'AOC proposerait un panier repas qui serait à récupérer place de la Charité. En fonction de l'évolution de la crise sanitaire et des mesures gouvernementales en vigueur à ce moment-là, des animations musicales pourraient être programmées lors de ce grand pique-nique !

Toutes les informations seront à retrouver très prochainement sur le site internet de la Ville : www.louhans-chateaurenaud.fr

Sport

19 AU 21 JUIN 2021

EPREUVE CYCLISTE INTERNATIONALE PAR ÉTAPES ORGANISÉE PAR L'ASPTT CYCLISME DE CHALON SUR SAÔNE

ASPTT CHALON-SUR-SAÔNE FCT CHALON-SUR-SAÔNE

facebook routedesaneetloire
twitter @routedesetL

PARCOURS 2021

- LOUHANS-CHÂTEAURENAUD (Prologue & départ étape 2)
- LAIVES
- SAINT-VALLIER
- MONTCEAU-LES-MINES
- DRACY-LE-FORT
- CHALON-SUR-SAÔNE
- MESSEY-SUR-GROSNE
- JONCY

CARAVANE PUBLICITAIRE 30 MINUTES AVANT LA COURSE
PLUS D'INFOS SUR WWW.ROUTEDESAONEETLOIRE.FR

LA ROUTE DE SAÔNE-ET-LOIRE

Les vendredi 18 et samedi 19 juin, la Ville de Louhans-Châteaurenaud aura l'honneur d'accueillir la Route de Saône-et-Loire, si bien sûr les conditions sanitaires le permettent.

Cette course cycliste, réunissant environ 300 coureurs français et étrangers, est organisée par l'ASPTT Chalon-sur-Saône / section cyclisme.

Vendredi 18 juin : prologue / contre la montre individuel.

Premier départ à partir de 19h et dernier départ à 21h45.

Itinéraire du prologue : Rues des Cordeliers, d'Alsace, du Jura, des Rossignols, des Ripettes, des Gasses, de l'Ecotet, d'Alsace et des Dôdanes.

Samedi 19 juin : départ de l'étape Louhans-Châteaurenaud / Saint Vallier.

Départ de la caravane à 14h30 et départ des coureurs à 15h.

Itinéraire du départ de la course : place de la Libération, rue des Dôdanes, Grande Rue, rues Edgar Guigot, Ferdinand Bourgeois, rond point place Bertrand Thibert, rue de Bram puis route de Sornay.

Durant ces deux jours, la place de la Libération sera entièrement utilisée par les organisateurs de la course et les rues empruntées pour le prologue et le départ de la 1^{ère} étape seront fermées à la circulation et au stationnement durant la manifestation.

Retrouvez très prochainement toutes les informations sur le site de la Ville : www.louhans-chateaurenaud.fr

COLLABORATION POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS



Au mois de juillet prochain, la convention de coordination entre la police municipale et la gendarmerie nationale (signée conjointement par M. le Préfet, M. le Procureur et M. le Maire) sera renouvelée. Cette collaboration a pour objectif d'assurer la sécurité sur notre commune, par la définition d'une étroite coopération entre l'État et la collectivité, dans le respect de leurs attributions respectives.

Différents domaines sont concernés par cette coordination des forces de l'ordre : surveillance conjointe de grands événements, des foires et marchés, des sites touristiques, suivi du dispositif « Opération tranquillité vacances », prise en charge du réseau Violences Intra Familiales, lutte contre le trafic de stupéfiants...

Depuis la mise en place de cette convention, de nombreux résultats positifs ont pu être constatés avec notamment le démantèlement de réseaux criminels liés aux trafics de drogue sur le territoire. Toutes les semaines une réunion est réalisée entre M. le Maire et le responsable de la police municipale, lors de laquelle est régulièrement conviée la gendarmerie, permettant ainsi une réelle mise en pratique sur le terrain des termes de la convention.

DEVENIR BON SAMARITAIN



Vous souhaitez sauver des vies ? En téléchargeant gratuitement l'application Staying Alive vous serez prévenu si un arrêt cardiaque a lieu près de vous. Vous pourrez alors, si cela est possible pour vous, prodiguer les premiers soins (si vous avez un diplôme de secouriste) ou simplement aller chercher le défibrillateur à proximité pour faire gagner du temps au secouriste déjà sur place.

Solidarité

Résidence SEMCODA



La résidence senior SEMCODA est en cours de finalisation et accueillera ses premiers locataires à l'automne. Ce projet répond à une forte demande sur notre territoire en terme d'offre locative pour les couples vieillissants. Ainsi 57 logements, dans un cadre privilégié de verdure et de tranquillité, sont proposés à la location. Une visite de courtoisie a été organisée par M. BADOUX qui a invité fin mars M. le Maire et ses adjoints à découvrir la résidence en présence de l'architecte M. VALLAS. La dernière phase de travaux est donc en cours afin de finaliser les espaces extérieurs (terrain de pétanque, jardins partagés...), les espaces communs intérieurs (salle de convivialité...) et les appartements, qui sont de bon standing, tous très lumineux et bénéficiant d'un balcon, d'une terrasse ou d'un garage.

Cadre de vie

Création d'un comité de fleurissement et d'embellissement



Le Comité de fleurissement et d'embellissement de la ville de Louhans-Châteaurenaud s'est réuni pour la première fois le mois dernier.

Composé d'élus, de la directrice des services techniques et du responsable du service des espaces verts, ce Comité a travaillé sur la définition de son organisation, de son rôle et de ses attentes.

Ce comité consultatif permettra de définir tout au long de l'année les différents axes à suivre par les services techniques notamment, en terme de fleurissement, de création de décors, de choix de mobilier urbain, d'illuminations...

Déjà, plusieurs nouveautés ont été actées avec par exemple la plantation d'un arbre par naissance sur la commune (les modalités sont encore à définir), ou encore l'organisation de la surveillance des espaces publics par les membres de ce comité pour signaler toute dégradation, tout espace à nettoyer...

Expressions

Groupe majoritaire «Pour une ville encore plus forte» avec Frédéric Bouchet»

Ces derniers mois ont vu l'actualité des services et élus majoritaires très occupée par la constitution et la présentation du budget municipal 2021. Un dossier important, travaillé en commission budgétaire, où sont invités les élus de la majorité comme ceux de l'opposition. Ceci afin de travailler sur la technique et répondre à toutes questions constructives autour de ce qui oriente les finances de la ville pour l'année à venir. Le budget final a été distribué à tous les élus, majorité comme opposition, plus de 15 jours avant le conseil municipal, pour étude avant le vote. Un budget

sans surprise, sain et maîtrisé, dans la continuité des projets engagés. Il serait étonnant qu'une personne, qu'un(e) élu(e) municipal(e), aguerri(e), puisse s'estimer non informé(e) en amont de ce budget et de ses composantes. Que cette personne l'affirme serait surprenant, qu'elle l'écrive serait désolant. Une vraie forme de programme politique !

Cette année arrive la mise en place des grands projets. L'un d'entre eux, la construction d'une passerelle au dessus du Solnan, va changer le visage et les habitudes de la ville, comme un trait d'union entre deux pans de la cité. Très

intégrée dans le cadre de vie, privilégiant les déplacements doux (piétons, 2 roues), sécurisée, c'est un chantier majeur. Côté finances, comme pour tous nos projets, nous limitons la dépense en recherchant les subventions publiques pour préserver notre budget, justement. Ainsi, le coût de cette passerelle, estimé à 585 000 € sera subventionné très certainement à près de 80% (dont 68% déjà notifiés) ! 20% environ de reste à charge pour la ville. S'opposer à cette passerelle, même dans ces conditions financières plus que favorables, est vraiment un manque d'ambition.

Groupe d'opposition «Être bien à Louhans-Châteaurenaud»

Nous sommes navrés de vous informer que nous ne communiquerons pas sur les affaires municipales dans ce numéro du VSV.

Nous avons demandé un délai supplémentaire afin de pouvoir vous informer des débats et de nos positions sur le budget qui a été présenté au conseil municipal du 25 mars. Ce délai nous a été refusé.

Or, nous devons remettre notre article le 26 mars soit moins de 24 heures après la tenue du conseil municipal. Peut-on préparer raisonnablement un article de fond sur un sujet aussi important en moins de 24 heures ?

Devant ce refus, injustifiable et sans aucunes raisons valables, de nous accorder ce délai, nous nous retrouvons ainsi bâillonnés.

Cette privation de notre liberté d'expression démontre, une fois de plus, que les règles de la démocratie sont bafouées par la majorité en place.

Cette attitude est la démonstration que la majorité considère le conseil municipal comme une simple chambre d'enregistrement. Cela explique sûrement la raison de l'absentéisme répété de certains élus de la majorité municipale tant en commissions qu'en conseils municipaux...

Malgré ces obstacles, nous continuerons à affirmer notre désir et notre volonté à participer de façon constructive au devenir de la ville.

Pour le groupe d'opposition Paule Mathy « Être bien à Louhans-Châteaurenaud »

Groupe d'opposition «Union Citoyenne Louhans-Châteaurenaud»

Durant cette période de crise sanitaire, le plan de relance a pour but de relancer l'économie.

Mais pour combien de temps ? On l'a déjà connu avec la crise « des subprimes » de 2008, l'état, pour réduire la dette, a par la suite, diminué drastiquement les aides aux communes. Il est à craindre que ce scénario se reproduise.

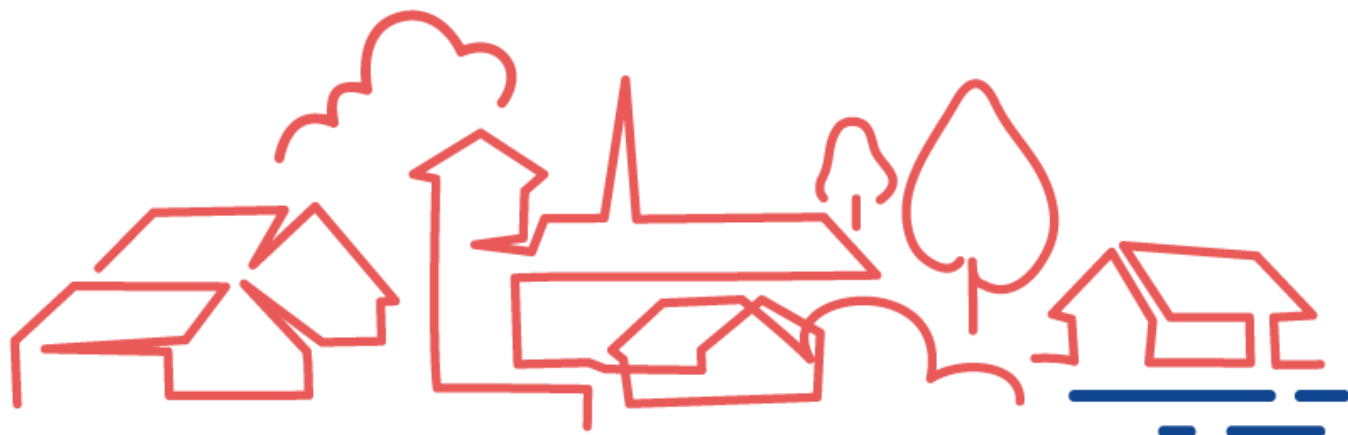
Afin d'anticiper une possible baisse de dotation, nous pensons qu'un investissement comme la passerelle sur le Solnan n'est pas la priorité pour notre ville. L'équipe municipale n'en connaît pas le coût global à ce jour. Déjà plus de 600 000 € budgétisés, sans compter les chemins d'accès à créer et les divers aménagements...Au final, combien coûtera cette passerelle ? 800 000€, 900 000€, plus encore ?. Lors de la réunion du conseil municipal du 28 janvier, nous avons posé la question du coût. Le Maire n'a pas pu répondre précisément. Nous sommes surpris d'une telle méthode de travail. Avant d'engager un projet d'une telle envergure, ne serait-il pas raisonnable d'en connaître le coût !

Cette passerelle serait un atout, elle ne raccourcirait en rien la distance pour rejoindre le centre ville mais permettrait de créer un cheminement doux (vélo, piétons...) indépendant des voitures. Ces modes de déplacements représentent l'avenir. Nous regrettons que la municipalité n'ait pas profité dernièrement des travaux route de Dijon ou de la place de la libération pour imaginer les voies cyclables de demain.

Nous préférierions que l'équipe municipale profite des subventions actuelles pour rénover la salle polyvalente de Châteaurenaud, le théâtre ou la salle de la grenette. Ces travaux permettraient d'apporter plus de confort aux utilisateurs et de réduire les coûts de fonctionnement énergétique.

Dheyriat Yann, Renaud Sophie, Soulage Fabien

Un programme tourné vers l'avenir



Petites villes de demain

Un programme innovant

«Petites villes de demain» est un programme créé par l'État (loi ELAN 2018) et piloté par L' Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. Il vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Le programme a pour objectif de donner aux élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités les moyens de concrétiser leurs projets de territoire. Il offre des moyens pour revitaliser les centres-villes tout en favorisant un développement harmonieux des périphéries ; une mise en avant du potentiel de petites villes pour des territoires de cohésion au coeur de la relance, sur la thématique de l'attractivité et du dynamisme territorial.

Celui-ci s'articule autour de 3 piliers : apport en ingénierie, soutien financier sur des thématiques ciblées et mise en réseau, en fonction bien sûr des projets de territoires pour des résultats «cousu-main» !

La Ville de Louhans-Châteaurenaud : lauréate !

La Ville de Louhans-Châteaurenaud est lauréate de l'appel à projet de l'État « Petites villes de demain ». C'est une excellente nouvelle pour notre Ville puisque ce programme va permettre de poursuivre les différentes actions déjà engagées et également d'en concrétiser de nouvelles.

Une première réunion a eu lieu avec Monsieur le Sous-préfet et ses services pour présenter toutes les opérations qui pourront être menées dans le cadre de ce label sur la commune mais également sur le territoire.

Des axes forts, complètement en adéquation avec les volontés politiques, sont développés :

- Intervention sur l'habitat et plus particulièrement sur la réhabilitation des friches industrielles
- Maintien de l'offre de commerces, de services et d'équipements
- Valorisation du patrimoine et des espaces publics
- Développement des mobilités
- Réduction de la fracture numérique

Ainsi, jusqu'en 2026, faire partie des « Petites villes de demain » est une réelle opportunité pour garantir l'aboutissement de grands projets sur notre Ville.

Un chargé de projet mis à disposition

Un chargé de projet «Petites villes de demain» est en cours de recrutement par la communauté de communes Bresse Louhannaise Intercom'. Cette personne travaillera ainsi à l'élaboration des diagnostics et projets de territoires pour les deux communes lauréates sur l'intercommunalité, soit Cuiseaux et Louhans-Châteaurenaud.

Pour notre Ville, son travail s'orientera sur les thèmes retenus : attractivité économique avec les commerces de proximité, liée au développement de l'attractivité touristique, pour un centre-ville plus fort.

Une opportunité à l'échelle communale mais aussi territoriale

Ce programme donne aux communes lauréates de réelles occasions de concrétiser leurs projets. Mais il permet également un rayonnement territorial en favorisant des projets transversaux. Une réflexion est d'ailleurs engagée pour la mise en place d'une liaison entre Cuiseaux et Louhans-Châteaurenaud (en passant par le domaine de Louvarel), avec la création d'un cheminement doux. Un projet de territoire pour développer le tourisme et faciliter, par la mobilité douce, les accès aux différentes villes de l'intercommunalité.